

Bruits de couloir...



Ceux qui désirent savoir pour argumenter leur réflexion personnelle à partir de notions émanant de sources sérieuses ne peuvent que trouver satisfaction dans la présente rubrique...

Préambule. Trois publications sont programmées sur la thématique de la préparation d'une saison. Celle de 2027 a déjà débuté. Le deuxième volet de ce jour reprend le précédent inséré dans un cadre sur fond de couleur. Cela permet à tout lecteur, découvrant la thématique, de disposer du dossier dans son intégralité.

Ritournelle. « Lors d'élections colombophiles, les amateurs parlent dans les urnes ». Bien évidemment ces propos ne concernent que ceux qui ont eu le courage, la conviction et la détermination indispensables d'exprimer leurs suffrages. Les amateurs en votant sont à coup sûr écoutés car ils coopèrent de la sorte à la nomination, sans pour autant déterminer une quelconque majorité, de postulants déclarés en quête d'occupation. des strapontins gestionnaires mis en jeu lors de tout scrutin statutaire imposé.

En d'autres temps et en d'autres circonstances, les amateurs qui parlent ont fréquemment l'impression de n'être pas écoutés, que leurs avis ne pèsent guère malgré la participation démocratique carillonnée. Ce constat, lourd de sens, doit, durant la trêve ailée qui va débiter, titiller les esprits des responsables de tout rang, que ce soient des présidents de sociétés, des mandataires provinciaux, des mandataires nationaux, En cas de suite favorable donnée, les instances précitées pourraient se montrer enclines, en toute objectivité, à entendre et prendre en considération les avis de leurs bases respectives, parfois au détriment de leurs souhaits personnels.

Chaque année, octobre annonce l'imminence d'une période de plausibles turbulences suscitées par la préparation de la saison en devenir. Des moments de tension, tant au niveau national que provincial, peuvent et vont défrayer la chronique...

Des mots sur les maux !

National. Le volet compétitif national détient la particularité exclusive de proposer, au cœur de la saison, les plus longues distances de vol. C'est dire si ce volet est désormais impacté au plus haut point par le réchauffement climatique et en particulier par les vagues de chaleur au cœur de l'été, Ces propos, alarmants, n'amenuisent en rien la responsabilité de l'amateur lors de sa prise de décision d'engager des pigeons sur ces distances. Par contre il est logique de se demander si des mesures supplémentaires adéquates vont être arrêtées pour assurer au pigeon compétiteur un confort optimal durant le convoyage Et il est aussi pertinent de s'inquiéter si un itinéraire de délestage sera arrêté, pour, en cas de diminution décidée du kilométrage de vol, le nouveau point de chute, résultant alors d'un large consensus, soit connu par l'amateur avant d'engager sa participation. Il est particulièrement pertinent de s'enquérir du montant du port demandé en 2027 car le contrat existant entre la RFCB et l'agence de convoyage est arrivé à son terme en fin 2026.



Acteurs. Le *Comité Sportif National*, organe paritaire d'un point de vue linguistique, l'*Assemblée Générale Nationale*, à très forte majorité néerlandophone, des lobbyistes et, chapeautant le tout, le *Conseil d'Administration Nationale*, à majorité néerlandophone au faite de la gestion de l'asbl RFCB, sont les principaux intervenants durant la trêve hivernale. Toutefois, depuis l'AGN de février 2026, des groupes de travail souhaités ont été en principe créés (parfois sans trace francophone). Leurs réflexions attendues seront-elles dévoilées au cœur de ce mois de novembre lors de l'AGN statutaire programmée ? Et ce, pour lever un doute subsistant...

Compétences. Le *Comité Sportif National*, qui se réunit ce 2 octobre, se compose, pour rappel, d'un représentant par province belge. Il possède la compétence d'arrêter l'itinéraire national de grand demi-fond, de fond et de grand fond dont les grandes lignes sont parfois - pour ne pas dire bien souvent - posées au préalable par une (des) source(s) extérieure(s). La copie rédigée du CSN peut être amendée par les AGN de novembre et février prochains. Cette éventualité crée généralement la dubitation dans les esprits de mandataires sportifs à la seule évocation des heures de travail délivrées, De son côté, l'*Association Wallonne Colombophile* entre dans le jeu pour transmettre les itinéraires devenus « officiels » au niveau fédéral à la Région Wallonne compétente pour les entériner en région francophone du pays,

Il est à espérer que la modération dans la programmation des étapes nationales sera d'actualité ce 02 octobre dans les esprits sportifs car des ajouts de concours ont été apportés ces derniers temps. Des ajouts qui malheureusement ne sont pas parvenus à endiguer la tendance participative régressive enregistrée ces derniers exercices. Par ailleurs, l'organisation matérielle d'un concours national 2027 sera également, ce 02 octobre, mise au cœur des débats. Suscitera-t-elle de profondes modifications ? Introduira-t-elle des nouveautés ?

■ Comité Sportif National

LIEGE

GERMAIN Nicolas – 4210 Oteppe

NAMUR

jusqu'au 31-12-2028

DUCHAIINE Marc – 5353 Goesnes

à partir du 01-01-2029

CHARLIER Etienne – 5660 Petigny

LUXEMBOURG

jusqu'au 31-12-2028

CHERAIN Patrick – 6760 Virton

à partir du 01-01-2029

BURNIAT Boris – 6750 Baranzy

HAINAUT

BOBOC Marius - 7830 Bassilly

BRABANT WALLON

PALM Jean-Pierre - 1420 Braine-L'Alleud

BRABANT FLAMAND

WAUTERS Philip - 1700 Sint-Ulriks-Kapelle

FLANDRE OCCIDENTALE

VANDENBERGHE Dany - 8550 Zwevegem

FLANDRE ORIENTALE

CRUCKE Koen - 9500 Onkerzele

LIMBOURG

PETRE Noël – 3840 Tongeren-Borgloon

ANVERS

VLAEMINCK Marc - 2230 Ramsel



Un point des plus sensibles, défraiera-t-il la chronique ? En l'occurrence la recherche d'uniformité des zones de participation et des lâchers au sein des EP et EPR. Trouvera-t-elle un consensus à l'échelon national ? C'est loin d'être une certitude...

Quant à l'Assemblée générale Nationale, dotée d'un ordre du jour préétabli, elle s'épanchera, en début novembre prochain, sur maints domaines car les statuts lui octroient compétence dans les domaines évidemment statutaire, sportif, financier, juridique... Elle incarne en principe le rôle de *gendarme* de l'orthodoxie financière. Elle contribuera – tout au moins en partie - à fixer le coût de la pratique ailée en 2027. Elle doit analyser, en vue d'acceptation, les bilans et budgets de l'asbl RFCB, Elle contrôle en quelque sorte le bienfondé des dépenses occasionnées par le gestionnaire du quotidien qu'est le Conseil d'Administration National disposant par ailleurs de la compétence de pouvoir agir dans l'urgence...

Composition du Conseil d'Administration

- Président Nationaal : Mr. Johan DE SCHOUWER
- Vice-Président francophone : Mr. Marius BOBOC
- Vice-Président néerlandophone + Président Comité Sportif : Mr. Dany VANDENBERGHE
- Trésorier National : Mr. Erik JORIS
- Conseiller Juridique : Mr. Gino HOUBRECHTS

■ Assemblée générale nationale

LIEGE	EMO Frank – 4607 Dalhem
NAMUR	CHARLES Nicolas – 5310 Eghezée
LUXEMBOURG	BURNIAT Boris – 6750 Baranzy
HAINAUT	BOBOC Marius – 7830 Bassilly
BRABANT WALLON	SAPIN Denis – 1315 Incourt
BRABANT FLAMAND	DE SCHOUWER Johan - 1861 Wolvertem JOOSSENS Rudi - 1501 Buizingen
FLANDRE OCCIDENTALE	SCHEPERS Jan - 8610 Handzame VANDENBERGHE Dany – 8550 Zwevegem
FLANDRE ORIENTALE	CRUCKE Koen – 9500 Onkerzele D'HONDT Filip - 9680 Etikhove MATHIAS Olivier - 9420 Erpe-Mere SCHOTTE Geert - 9500 Ophasselt WYNANT Hendrik – 9230 Wetteren-Ten Ede
LIMBOURG	MARTENS Tony – 3560 Lummen PETRE Noël - 3840 Tongeren-Borgloon
ANVERS	BODENGIEN Pascal – 2440 Geel DE RIJCK Tom – 2500 Lier JORIS Erik - 2340 Beerse VLAEMINCK Marc - 2230 Ramsel

A suivre (EPR Hainaut-Brabant wallon) ...

